



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 75225

Texte de la question

M. Dominique Paillé, interpellé par l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conditions de vie et de travail déplorables que connaît l'ensemble des personnels pénitentiaires en ce qui concerne notamment l'aménagement de la réduction du temps de travail (ARTT) et l'insécurité. Dans ce cadre, ils ont manifesté le 12 mars dernier, pour protester contre ces conditions inadmissibles, et surtout pour une ARTT forcée par le Gouvernement. Ils tenaient ainsi à dire qu'ils n'étaient pas des sous-fonctionnaires de l'Etat et qu'ils demandent légitimement la reconnaissance et l'égalité de traitement de leurs homologues policiers et gendarmes. C'est pourquoi, eu égard à la lourde tâche qui incombe à ces fonctionnaires et aux conditions de travail particulièrement difficiles qui sont les leurs, l'administration pénitentiaire doit avoir les moyens de répondre efficacement aux problèmes qu'elle rencontre. Il aimerait par conséquent connaître les intentions du Gouvernement sur cette importante question, afin de réduire dans les meilleurs délais les iniquités existantes entre ces fonctionnaires.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75225

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1974